

Avis de constitution

SOCIETE « NEON TECHNOLOGIE » en abrégé « NEONTECH »

Siège ABIDJAN COCODY 7eme TRANCHE DEUX
PLATEAUX NON LOIN DU COMMISSARIAT DU 30eme
ARRONDISSEMENT, Lot 3981, Ilot 318

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/2025 et enregistrés au CEPICI le 01/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEON TECHNOLOGIE » en abrégé
« NEONTECH »

Objet : CABINET D'INFORMATIQUE, DEVELOPPEMENT D'APPLICATION, INSTALLATION DE RESEAU, MAINTENANCE INFORMATIQUE, ACHAT ET VENTE DE MATERIEL ET CONSOMMABLE INFORMATIQUE.

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 7eme TRANCHE DEUX
PLATEAUX NON LOIN DU COMMISSARIAT DU 30eme
ARRONDISSEMENT, Lot 3981, Ilot 318

Dirigeant(s) M ABBE YAO LUC SOSTHENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04918 du 06/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61237/GTCA/RC/2025 du 06/10/2025

